

# CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

## DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle Libre N1
Tour :	Finale de Ligue
Poule :	4 joueurs
Distance :	300
Limitation :	20 reprises
Moyenne :	10,00 à 29,99

## CONVOCAION

<b>DIMANCHE</b>	<b>09/02/25</b>	<b>Heure :</b>	<b>10:00</b>
Club :	<b>16005 N.B.C.</b>		
Adresse :	11 rue de prinquiau		
Ville :	44100 Nantes		
Contact :	02 40 46 66 54		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

## GESTIONNAIRE

Nom :	Olivier Parré
Contact :	06 70 46 04 43
Mail :	oparre.billard@orange.fr



## POULE UNIQUE

## JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Olivier SALLE	019443V	ACADEMIE YONNAISE BILLARD	N1	13,88	12
2	Hervé GAVLAK	019933R	BILLARD PRESQU ILE GUERANDE	N1	13,14	12
3	Dat NGUYEN	163450N	ACADEMIE REZEENNE DE BILLARD	N1	11,10	8
4	Denis PRIOU	019524Y	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	N1	7,53	4

## ARBITRE

François BELLO Mélanie MANGOT Olivier PARRE Michel PIEDNOIR
--

### Rappels :

Sur deux tables :

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4	Match 5	Match 6
2 / 3	1 / 4	Gagnants (*) matchs 1 et 2	Perdants (*) matchs 1 et 2	Match restant du participant 1	Match restant du participant 4

(\*) en cas d'égalité au match précédent, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

## CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle Libre N3
Tour :	Finale de Ligue
Poule :	2 * 3 joueurs
Distance :	200
Limitation :	20 reprises
Moyenne :	6,00 à 12,49

CONVOCAION			
<b>DIMANCHE</b>	<b>09/0/2025</b>	<b>Heure :</b>	<b>9:00</b>
Club :	<b>16043 ACADEMIE YONNAISE BILLARD</b>		
Adresse :	40 rue de Montreal		
Ville :	85000 La Roche sur Yon		
Contact :	07 68 60 36 62		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Olivier Parré
Contact :	06 70 46 04 43
Mail :	oparre.billard@orange.fr



POULE 1		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Richard METAYER	019692K	ANJOU BLEU BILLARD SEGREEN	N3	13,39	16
2	Aurélien BOUSSONNIERE	146768Y	BILLARD CLUB CHATEAU-THEBAUD	N3	12,38	12
3	Nicolas POUVREAU	019704W	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	10,86	12

POULE 2		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Emmanuel TOUPIN	101909P	BILLARD CLUB US ARNAGE	N3	10,79	14
2	Serge VIDAL	019474A	NANTES BILLARD CLUB	N3	8,13	14
3	Christian CHERON	107918S	LES HERBIERS BILLARD ACADEMIE	N3	7,70	12

ARBITRES	
Patrick GEROME / François HARRAULT Christian LECAT / Laurent RAISON Alain SAVARY	

### Rappels :

**Poule de 3 : Match 1 : 2 / 3, Match 2 : 1 / perdant\* match 1, Match 3 : 1 / gagnant\* match 1**

\* en cas d'égalité au match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

A l'issue des matchs de poules, les premiers de poules se rencontrent pour déterminer le champion de Ligue, les seconds se rencontrent et les troisièmes se rencontrent.

En cas d'égalité sur ces matchs de classement, et suivant l'article 6.2.15 du code sportif, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit. :

– L'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ.

– Une seule reprise.

– Le joueur B a la reprise sur le point de départ.

– La distance est limitée à 10 % de la distance .

– En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.

## CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle Libre R1
Tour :	Finale de Ligue
Poule :	2 * 3 joueurs
Distance :	150
Limitation :	25 reprises
Moyenne :	4,00 à 5,99

CONVOCAION			
<b>DIMANCHE</b>	<b>09/02/25</b>	<b>Heure :</b>	<b>9:00</b>
Club :	<b>16006 Don Bosco Billard Nantes</b>		
Adresse :	25 chemin de Bonneville		
Ville :	44300 Nantes		
Contact :	02 28 23 57 92		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Olivier Parré
Contact :	06 70 46 04 43
Mail :	oparre.billard@orange.fr



POULE 1		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Andréas STEIN	144634W	DON BOSCO BILLARD NANTES	R1	5,87	14
2	Bernard DROUET	020329X	BILLARD CLUB US ARNAGE	R1	3,61	12
3	Yves ARNAUDEAU	019597T	NANTES BILLARD CLUB	R1	4,31	10

POULE 2		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Régis DAUDET	100436Y	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	R1	5,11	14
2	Denis VERA	019977J	BILLARD CLUB BAULOIS	R1	4,54	12
3	Frédéric LEROY	114487J	NANTES BILLARD CLUB	R1	4,06	8

ARBITRES	
Philippe BEUCHARD / Bruno BOUCHER Ralph CHAILLOU / Eric DORIZON Jean Bernard LARGEAUD	

### Rappels :

**Poule de 3 : Match 1 : 2 / 3, Match 2 : 1 / perdant\* match 1, Match 3 : 1 / gagnant\* match 1**

\* en cas d'égalité au match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

A l'issue des matchs de poules, les premiers de poules se rencontrent pour déterminer le champion de Ligue, les seconds se rencontrent et les troisièmes se rencontrent.

En cas d'égalité sur ces matchs de classement, et suivant l'article 6.2.15 du code sportif, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit. :

– L'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ.

– Une seule reprise.

– Le joueur B a la reprise sur le point de départ.

– La distance est limitée à 10 % de la distance .

– En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.

## CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE	
Epreuve :	Individuelle Libre R2
Tour :	Finale de Ligue
Poule :	2 * 4 joueurs
Distance :	100
Limitation :	25 reprises
Moyenne :	2,30 à 3,99

CONVOCAION			
<b>DIMANCHE</b>	<b>09/02/25</b>	<b>Heure :</b>	<b>9:00</b>
Club :	<b>16005 N.B.C.</b>		
Adresse :	11 rue de prinquiau		
Ville :	44100 Nantes		
Contact :	02 40 46 66 54		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE	
Nom :	Olivier Parré
Contact :	06 70 46 04 43
Mail :	oparre.billard@orange.fr



POULE 1		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Pascal ROY	161421H	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	R2	3,89	14
2	Olivier GUICHARD	166462M	BILLARD CLUB US ARNAGE	R2	3,73	12
3	Yves CAILLARD	166267A	BILLARD CLUB US ARNAGE	R2	3,67	12
4	Jean Claude CHAPUT	159817P	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	R2	3,47	12

POULE 2		JOUEURS PARTICIPANTS				
N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	Georges JOUAN	148142Z	NANTES BILLARD CLUB	R2	3,55	14
2	Gwenaël AGU	019649T	ASSOCIATION LA MONTAGNE	R2	2,96	14
3	Alain PANCHER	151572C	BILLARD CLUB US ARNAGE	R2	3,65	12
4	Bernard VERRIER	131705P	BILLARD CLUB CASTELORIEEN	R2	3,47	12

ARBITRES	
Joël BERTRAND / Philippe Guibert	
Guy LAFITTE / Michel LELIEVRE	
Jean Paul PAILLARD / Gilles VERA	
Serge VERA	

**Rappels :**

Poule de 4 : Match 1 : 2 / 3, Match 2 : 1 / 4, Match 3 : perdant\* matchs 1 et 2, Match 4 : gagnants\* matchs 1 et 2, Match 5 ; match restant du participant 4, Match 6 : match restant du participant 1  
\* en cas d'égalité au match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée

A l'issue des matchs de poules, les premiers de poules se rencontrent pour déterminer le champion de Ligue, les seconds se rencontrent, les troisièmes se rencontrent et les troisièmes se rencontrent.  
En cas d'égalité sur ces matchs de classement, et suivant l'article 6.2.15 du code sportif, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit. :

- L'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ.
- Une seule reprise.
- Le joueur B a la reprise sur le point de départ.
- La distance est limitée à 10 % de la distance .
- En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.